

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 20.07.00.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 25.01.02 Bulletin 02/04.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : INFOLEAGUE Société à responsabi-
lité limitée — FR.

⑦② Inventeur(s) : LEIBOVICI BERNARD, KOUZNETSOV
ALEXI et DISS PASCAL.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) : BREESE MAJEROWICZ SIMONNOT.

⑤④ PROCÉDE POUR L'ECHANGE DE DONNEES MULTIMEDIAS.

⑤⑦ La présente invention concerne un procédé pour
l'échange de messages multimédias mettant en oeuvre au
moins un poste serveur et des postes clients reliés par un
réseau de télécommunication [le réseau Internet], caracté-
risé en ce que l'on procède pour tout nouvel utilisateur à une
étape d'inscription consistant à télécharger un logiciel spé-
cifique et à installer ledit logiciel sur le poste client, à attri-
buer au nouvel utilisateur un identifiant unique [NIP] et à
enregistrer dans une base de données un espace réservé
audit nouvel utilisateur, et en ce que chaque utilisateur en-
registre dans l'espace de mémoire qui lui est dévolu les
identifiants d'une communauté personnelle d'utilisateurs.



PROCEDE POUR L'ECHANGE DE DONNEES MULTIMEDIAS

La présente invention concerne le domaine des télécommunications, et plus particulièrement le domaine des échanges de messages multimédias sur des réseaux numériques tels qu'Internet.

On connaît dans l'état de la technique des système de télécommunication tel que « ICQ » (nom commercial) décrit dans le brevet PCT WO9816045. Ce brevet concerne un système de communication comprenant un réseau de télécommunications, une multiplicité de terminaux de télécommunications pouvant être reliés à ce réseau et employés par des utilisateurs, aux fins de communication via ledit réseau. Un dispositif de surveillance sert à établir si un utilisateur est oui ou non relié au réseau de télécommunications, quel que soit le nombre de terminaux employés par cet utilisateur. Le système comporte encore un dispositif servant à faire part à un utilisateur demandeur, relié actuellement au réseau de télécommunications via l'un quelconque de ses nombreux terminaux, d'informations sur l'état de connexion au réseau, concernant d'autres utilisateurs, lesquels font partie d'un ensemble d'utilisateurs recherchés. Cet ensemble d'utilisateurs peut être défini par l'utilisateur demandeur. Le système selon l'art antérieur fournit à l'utilisateur demandeur des informations d'adresses de connexion concernant ceux des utilisateurs recherchés actuellement reliés au réseau de télécommunications.

Le problème qui se pose avec les systèmes et procédés de l'art antérieur concerne la gestion des notifications des modifications de statuts des utilisateurs. Chaque utilisateur connecté est en effet renseigné en permanence sur la totalité des autres utilisateurs. Il en résulte un flux importants de messages de services, et un manque de clarté de l'interface.

Pour remédier à cet inconvénient, l'invention propose selon son acception la plus générale un procédé pour l'échange de messages multimédias mettant en œuvre au moins un poste serveur et des postes clients reliés par un réseau de télécommunication [le réseau Internet], caractérisé en ce que l'on procède pour tout nouvel utilisateur à une étape d'inscription consistant à télécharger un logiciel spécifique et à installer ledit logiciel sur le poste client, à attribuer au nouvelle utilisateur un identifiant unique [NIP] et à enregistrer dans une base de données un espace réservé audit nouvel utilisateur, et en ce que chaque utilisateur enregistre dans l'espace de mémoire qui lui est dévolu les identifiants d'une communauté personnelle d'utilisateurs.

De préférence, l'utilisateur enregistre dans la base de donnée du serveur des informations correspondant à des critères de recherche accessible par les autres utilisateurs.

Selon un mode de réalisation préféré, le serveur notifie à chaque poste client dont l'identifiant est enregistré dans l'espace d'un utilisateur un message électronique lors de chaque modification de l'état de communication entre le poste client dudit utilisateur et le poste serveur.

Selon une variante particulière, le logiciel spécifique téléchargé commande l'affichage d'une première interface graphique présentant la liste d'une partie au moins des interlocuteurs dont l'identifiant est enregistré dans l'espace de mémoire de l'utilisateur considéré, sous forme de liens hypertextes, l'activation d'un lien produisant l'affichage d'un menu pour la sélection d'une fonctionnalité du système d'échange de messages multimédias.

Avantageusement, les fonctionnalités comprennent l'envoi de message selon un format spécifique

au procédé, l'envoi de fichiers, l'envoi de messages vocaux, l'envoi d'une adresse d'une page WEB, l'envoi d'un message sous une forme infographique prédéfinie, et l'envoi d'un calendrier.

5 Selon un mode de réalisation particulier, les fonctionnalités comprennent l'invitation de l'utilisateur correspondant au lien activé à un groupe de discussion, ou à des jeux en ligne.

10 Selon une autre variante, les fonctionnalités comprennent la visualisation des informations relatives à l'utilisateur correspondant au lien activé.

De préférence, les fonctionnalités comprennent la modification de la liste des identifiants enregistrées dans l'espace du serveur.

15 L'invention concerne également un système informatique destiné à la communication sur le réseau internet, caractérisé en ce qu'il comporte un premier programme d'ordinateur serveur destiné à être installé sur un poste serveur au moins, et un programme d'ordinateur
20 destiné à être installé sur une pluralité de postes utilisateurs, le premier programme comportant des moyens pour gérer des espaces de mémoire affectés à chacun des utilisateurs identifiés, et pour notifier à tous les utilisateurs d'un espace mémoire les modifications
25 intervenues dans l'état de connexion de l'utilisateur considéré.

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui suit, se référant à un exemple non limitatif de réalisation.

30 Le système est composé de postes utilisateurs et d'un ou de plusieurs serveurs. Le serveur comprend une mémoire vive gérée par un logiciel spécifique assurant l'enregistrement des données de chaque utilisateur dans un espace réservé.

Chaque utilisateur est identifié par un identifiant unique.

La première étape consiste, pour un nouvel utilisateur, à s'enregistrer sur le serveur.

5 Le serveur attribue au nouvel utilisateur un identifiant unique et un mot de passe, et créé un espace de mémoire pour l'enregistrement des données personnelles de l'utilisateur. L'utilisateur complète s'il le désire son inscription par des données additionnelles provenant d'un
10 formulaire numérique. L'inscription peut se réaliser via un site internet. Le serveur transmet au nouvel utilisateur un logiciel spécifique qui lui permettra ensuite d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités sans passer par un logiciel navigateur.

15 L'utilisateur peut à tout moment construire une communauté personnelle. Pour cela, il recherche à partir du logiciel spécifique un ou plusieurs utilisateurs inscrit, à partir de données publiques telles que l'identifiant, ou des informations sur son profil.

20 Pour ajouter un contact à sa liste, l'utilisateur utilise une fonction de recherche générant une requête sur la base du serveur. La réponse à sa requête consiste en un ou plusieurs identifiants d'autres utilisateurs, qu'il est possible de sélectionner. Cette
25 sélection déclenche l'enregistrement dans l'espace mémoire de l'utilisateur des identifiants, pour former un carnet d'adresse accessible à tout moment.

Il est également possible de rechercher un contact par "Surnom", en saisissant ce surnom et en
30 activant une fonction de recherche.

Il est encore possible de rechercher un ou des contacts par "Pays", "Commune", "Tranche d'Age" ou par "Sexe".

35 Pour envoyer un message à un correspondant, l'utilisateur sélectionne un nom dans une liste

reproduisant le carnet d'adresse enregistré dans l'espace mémoire du serveur qui lui est attribué.

Un menu va s'ouvrir, permettant la sélection de la fonction « message ». Une fois la fonction "Message" sélectionnée , la boîte d'envoi du message s'ouvre. L'utilisateur peut alors taper le texte dans la boîte, puis activer un bouton "d'envoi". Le message sera instantanément envoyé au correspondant sélectionné, par l'intermédiaire du serveur.

L'utilisateur peut également envoyer un fichier à un correspondant dont il a sélectionné l'identifiant, ou une adresse Internet (URL), envoyer un message électronique sous le format standard ou lui envoyer un message vocal.

La préparation d'un message vocal ouvre une boîte de dialogue permettant de choisir la durée du message vocal et de démarrer et d'arrêter l'enregistrement, puis de l'envoyer.

L'utilisateur peut encore envoyer une carte de vœux à un correspondant en utilisant un assistant de création de carte. L'utilisateur pourra sélectionner un format de carte parmi une pluralité de formats prédéterminés, composer sa carte : une légende , une musique et une image animée et ensuite rédiger un message et signer la carte.

L'utilisateur peut également composer un numéro téléphonique et engager une conversation sous la forme « voie sur IP ».

REVENDEICATIONS

1 - Procédé pour l'échange de messages multimédias mettant en œuvre au moins un poste serveur et des postes clients reliés par un réseau de télécommunication [le réseau Internet], caractérisé en ce que l'on procède pour tout nouvel utilisateur à une étape d'inscription consistant à télécharger un logiciel spécifique et à installer ledit logiciel sur le poste client, à attribuer au nouvelle utilisateur un identifiant unique [NIP] et à enregistrer dans une base de données un espace réservé audit nouvel utilisateur, et en ce que chaque utilisateur enregistre dans l'espace de mémoire qui lui est dévolu les identifiants d'une communauté personnelle d'utilisateurs.

2 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'utilisateur enregistre dans la base de donnée du serveur des informations correspondant à des critères de recherche accessible par les autres utilisateurs.

3 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le serveur notifie à chaque poste client dont l'identifiant est enregistré dans l'espace d'un utilisateur un message électronique lors de chaque modification de l'état de communication entre le poste client dudit utilisateur et le poste serveur.

4 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le logiciel spécifique téléchargé commande l'affichage d'une première interface graphique présentant la liste d'une partie au moins des interlocuteurs dont l'identifiant est enregistré dans l'espace de mémoire de l'utilisateur considéré, sous forme de liens hypertextes, l'activation d'un lien produisant l'affichage d'un menu pour la sélection d'une fonctionnalité du système d'échange de messages multimédias.

5 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il comporte une étape d'envoi de message selon un format spécifique au procédé, l'envoi de fichiers, l'envoi de messages vocaux, l'envoi d'une adresse d'une page WEB, l'envoi d'un message sous une forme infographique prédéfinie, et l'envoi d'un calendrier.

6 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon la revendication 4 ou 5, caractérisé en ce qu'il comprend une étape d'invitation de l'utilisateur correspondant au lien activé à un groupe de discussion, ou à des jeux en ligne.

7 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon l'une quelconque des revendications 4 à 6, caractérisé en ce qu'il comprend une étape de

visualisation des informations relatives à l'utilisateur correspondant au lien activé.

5 8 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon l'une quelconque des revendications 4 à 7, caractérisé en ce que les fonctionnalités comprennent la modification de la liste des identifiants enregistrées dans l'espace du serveur.

10 9 - Procédé pour l'échange de messages multimédias selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comporte une étape pour établir une communication téléphonique de type « voie sur IP ».

15 10 - Système informatique destiné à la communication sur le réseau internet selon le procédé objet de la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte un premier programme d'ordinateur serveur destiné à être
20 installé sur un poste serveur au moins, et un programme d'ordinateur destiné à être installé sur une pluralité de postes utilisateurs, le premier programme comportant des moyens pour gérer des espaces de mémoire affectés à chacun des utilisateurs identifiés, et pour notifier à tous les
25 utilisateurs d'un espace mémoire les modifications intervenues dans l'état de connexion de l'utilisateur considéré.

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	WO 98 16045 A (MIRABILIS LTD ; VARDI ARIEH (IL); AMNON AMIR (IL); GOLDFINGER YAIR) 16 avril 1998 (1998-04-16) * page 3, ligne 11-28 * * page 4, ligne 9-12 * * page 6, ligne 4-19 * * page 9, ligne 31-33 * * page 10, ligne 26 - page 11, ligne 29 * ---	10	H04L29/06
X	WO 98 47298 A (MCI COMMUNICATIONS CORP) 22 octobre 1998 (1998-10-22) * page 40, ligne 4-19 * * page 58, ligne 30-35 * * page 117, ligne 27 - page 140, ligne 17 * * * page 152, ligne 4-20 * * page 157, ligne 27 - page 158, ligne 25 * * * page 168, ligne 27-33 * * page 195, ligne 2-23 * * page 235, ligne 1-21 * * page 323, ligne 14-23 * ---	1,4-9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
X	ICQ: "ICQ 99a, Online Help" ICQ: ICQ 99A, ONLINE HELP, PUB. ICQ INCORPORATED, 'en ligne! 1998, XP002163918 Internet Extrait de l'Internet: <URL:http://www.gink.com/downloads/icq99a. exe and .html> 'extrait le 2001-05-17!	10	H04L G06F H04M
A	* page 2 * * page 5 * ----- -/--	1,3,6	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
29 mai 2001		Dupuis, H	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

6
EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	<p>ESCHENBURG A: "WO LAUFEN SIE DENN? ICQ HAELT VERBINDUNG ZU BEKANNTEN" CT MAGAZIN FUER COMPUTER TECHNIK, DE, VERLAG HEINZ HEISE GMBH., HANNOVER, no. 22, 26 octobre 1998 (1998-10-26), pages 92-95, XP000779803 ISSN: 0724-8679 * page 92, colonne 2, ligne 1 - page 93, colonne 4, ligne 53 *</p> <p>-----</p>	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
29 mai 2001		Dupuis, H	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p>		<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>	

6
EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)